

# COMMENT LES CITOYENS PEUVENT-ILS CONTRIBUER À LA TRAME VERTE ET BLEUE ?



Journée co-animée par Solène Bellanger (Fédération des Parcs naturels régionaux de France) et Emeline Bentz (Fondation Nicolas Hulot)

Les supports d'intervention sont téléchargeables en ligne sur le site internet du centre de ressources TVB ([www.trameverteetbleue.fr](http://www.trameverteetbleue.fr)). Vous trouverez ci-dessous une synthèse des grands axes et points de discussion abordés au cours de cette journée d'échanges.

## Sommaire

<b>Point sur l'actualité national</b> .....	2
<i>Didier Labat (MEDDE)</i>	
<b>Développer les connaissances grâce aux inventaires participatifs</b>	
<b>Contribution des données STOC à l'évaluation de la fragmentation des forêts</b> .....	3
<i>Romain Lorrilliere (MNHN)</i>	
<b>Retour sur l'enquête faune et route en Picardie</b> .....	3
<i>Virginie Coffinet (Picardie Nature)</i>	
<b>Accompagner les habitants vers des pratiques de jardinage favorable à la biodiversité</b> .....	5
<i>Simon Sandoval (CPIE Pays de Nantes)</i>	
<b>S'appuyer sur les démarches d'éco-volontariat pour mener des actions de restauration des continuités écologiques</b> .....	7
<i>François Griffault (Les Blongios)</i>	
<b>Associer les habitants à la définition et à la mise en œuvre du projet TVB lors de l'élaboration ou la révision d'un PLU/PLUi</b> .....	9
<i>Michel Garcia, élu et Antoine Segalen (élu et PNR des Pyrénées catalanes)</i>	
<b>Table ronde : quelles sont les clés de réussite pour mobiliser et impliquer les citoyens dans les démarches TVB sur un territoire ?</b> .....	10
<i>Robin Utzman (ville de Fontaine)</i>	
<i>Hélène Allée (Entrelianes)</i>	
<i>Jean-Luc Campagne (Geysers-DialTer)</i>	

## POINTS SUR L'ACTUALITÉ NATIONALE

---

*Didier Labat du MEDDE*

**Projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages**: l'Assemblée nationale vient d'adopter en première lecture, en mars, le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité. Le passage au Sénat est prévu pour cet été.

**Schéma Régional de Cohérence Écologique**: neuf SRCE sont actuellement adoptés (Ile-de-France, Nord Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Basse Normandie, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alsace, Centre et Midi-Pyrénées), trois devraient suivre d'ici l'été. L'ensemble des SRCE devrait être adopté début 2016. Leurs mises en œuvre sur les territoires pourraient nécessiter l'implication des citoyens.

**Un panel d'outil à l'échelle nationale, hors réglementaire et juridique, existe pour impliquer le citoyen**:

- Modernisation du droit de l'environnement qui a débuté en 2013, avec le Comité national pour la transition écologique, comporte deux commissions qui abordent la participation du public. La première, spécialisée sur la modernisation de l'environnement, a fait huit propositions (G. Monédiaire) sur la participation des citoyens. La deuxième portait sur la démocratisation du dialogue environnementale et a rendu ses travaux fin mai. En parallèle, une plateforme interactive sur la démocratisation du droit environnemental a été mise en place par le ministère en charge de l'écologie afin de recueillir les attentes et les avis des citoyens. Celle-ci est ouverte jusqu'à fin mai.
- Des programmes tels que « 65 millions d'observateurs » (MNHN) et « l'observatoire des saisons » (CEFE-CNRS) sont mis en œuvre afin de récolter de la connaissance. Les données de ces projets sont récoltées et renseignées par le grand public.

La question de l'implication citoyenne dans la définition et la mise en œuvre de la Trame verte et bleue (TVB) est une interrogation récurrente pour les acteurs de la recherche, les techniciens mais aussi les gestionnaires de la TVB. Lors du séminaire mixte chercheurs/praticiens sur la mobilisation de l'action publique pour la mise en œuvre de la TVB (27 mars à Paris), quelques éléments de réponse sont apparus : les problèmes liés aux différences de langage, l'incompréhension des enjeux TVB, une vision différentes de la biodiversité, le problème des frontières pas toujours nettes pour le grand public entre ce qui touche aux aspects réglementaires et à l'implication citoyenne.

# DÉVELOPPER LES CONNAISSANCES GRÂCE AUX INVENTAIRES PARTICIPATIFS

---

## Contribution des données STOC à l'évaluation de la fragmentation des forêts : *Romain Lorrilliere (MNHN)*

L'objectif de ce travail de recherche est d'évaluer la fragmentation des écosystèmes afin d'estimer la capacité des espèces à se déplacer d'un milieu à un autre et donc la connectivité entre ces milieux. Le modèle évalue :

- La facilité du mouvement des animaux (ici les oiseaux forestiers) dans l'espace, les modifications de distribution des espèces et la réorganisation des communautés ;
- La taille, la fragmentation et/ou la connectivité des habitats.

L'étude porte sur les données STOC et, plus particulièrement, celles sur les oiseaux forestiers. Les indices de dispersion des espèces sont estimés par les informations issues du bagage des oiseaux. La base de données Vigie-Flore (suivi floristique en France) accompagnée d'images satellites (densité de végétation) complètent le modèle. Les bases de données STOC et Vigie-Flore sont complétées par des naturalistes professionnels ou passionnés.

*Questions de l'étude* : Est-ce que les données STOC peuvent être utilisées pour valider les politiques régionales qui seront mises en œuvre *via* les SRCE ? Quels sont les outils et les indicateurs à mettre en œuvre pour évaluer la politique Trame verte et bleue (facilitation des mouvements d'espèces) ? Quels sont les impacts sur les distributions ? etc.

*Hypothèses pour y répondre* :

- Dans les sites peu fragmentés, les oiseaux ont moins besoin de se disperser.
- Plus les communautés floristiques sont proches, plus elles se ressemblent et donc sont connectées.

Le modèle a été testé sur le réseau de connexion des habitats en Seine-Saint-Denis.

## Retour sur l'enquête faune et route en Picardie : *Virginie Coffinet (Picardie Nature)*

L'association Picardie-Nature existe depuis 1970, comprend 900 adhérents, 11 associations membres et 300 bénévoles actifs (naturalistes de tous les horizons). Elle est composée de quatre pôles : développement durable, animation et découverte nature, protection de la faune sauvage et étude de la faune sauvage. C'est au sein du pôle étude de la faune sauvage que sont récoltés les données issues des inventaires participatifs.

En 2009 et 2010, la base de données ClicNat a été créée afin de centraliser et de gérer plus facilement les observations naturalistes des salariés et des bénévoles. Le deuxième objectif de cette base était de valoriser les données acquises et de diffuser plus largement sur la richesse spécifique présente sur le territoire. Actuellement, ClicNat regroupe l'ensemble des observations faunistiques à l'échelle régionale, ce

qui représente plus d'un million de données renseignées par 2000 contributeurs dont 86% sont des bénévoles.

En parallèle de ClicNat, le site *faune-et-route.org* (depuis 2012), permet au grand public de renseigner, sans inscription, « *les morts par collision avec les véhicules* » et les espèces qui ont « *traversé un chemin* ». Ce site est un outil de communication qui alerte le grand public sur les problématiques liées aux comportements et aux déplacements des espèces. Il permet aussi d'identifier d'éventuels corridors écologiques (indice du nombre de collision) à prendre en compte pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue à l'échelle régionale (SRCE) ou communale (PLU). Actuellement, 1760 observations ont été renseignées par 91 contributeurs.

Ces deux bases de données contribuent à porter à connaissance de la faune sauvage régionale et communale. Elles ont été prises en compte lors de l'élaboration du SRCE Picardie.

## TEMPS D'ÉCHANGES

➤ ***Avantages/Inconvénients des données standardisées avec un bon maillage national vs les données non standardisées (spontanées) sans protocole et sans maillage territorial : Comment s'assurer de la qualité des données non standardisées ? Comment les utiliser et les valoriser ? Comment combler les zones de « vides », sans données renseignées ?***

- Chaque inventaire participatif, qu'il soit ou non issu d'un protocole standardisé, est généralement mis en place pour répondre à une question / un objectif spécifique. Il est parfois difficile de les utiliser pour autre chose.

- Les inventaires participatifs non standardisés attirent et mobilisent souvent plus de volontaires car ils ne nécessitent pas la mise en place de protocole, parfois contraignant, pour les bénévoles.

- Pour améliorer la qualité des données issues des inventaires non standardisés :

→ Des gardes fous peuvent être mis en place *via*, par exemple, la validation de la donnée par un expert (ClicNat) ;

→ Les données non standardisées peuvent être corrigées à l'aide de modèles qui estiment et retirent les erreurs.

- Pour que l'information prise en compte dans la mise en œuvre de politiques publiques comme la Trame verte et bleue soit la plus complète :

→ Ne pas s'appuyer que sur les résultats issus de la base de données participative et s'appuyer sur un ensemble d'informations déjà existantes sur le territoire.

→ Développer des outils simples et facilement répétables pour améliorer la compatibilité avec les dispositifs déjà existants

➤ ***Comment accéder aux espaces privés, souvent source d'une information non négligeable sur la répartition des espèces ? L'indisponibilité de ces données peut biaiser l'identification de la Trame verte et bleue.***

- Les modèles utilisés pour corriger les données issues des inventaires participatifs peuvent aussi estimer la répartition des espèces dans les espaces non renseignés ce

qui peut aider à l'identification des continuités écologiques sur un territoire dans son ensemble.

- Développer les partenariats et la communication vers les acteurs privés pour que les salariés des entreprises participent aux inventaires (partenariat Picardie-Nature et ERDF). Les acteurs de la chasse et de la pêche, qui ont généralement en leur possession un certain nombre de données d'inventaires, sont des partenaires potentiels intéressants et généralement compétents pour renseigner les bases de données disponibles.

➤ ***Comment inciter le grand public à se mobiliser et à participer aux inventaires participatifs ?***

- La communication, la restitution et la valorisation autour des projets sont des clés de réussite pour mobiliser et impliquer sur le long terme le grand public. Développer ces dispositifs à destination des citoyens permet :

→ Aux bénévoles déjà engagés : d'avoir un retour sur investissement, de comprendre pourquoi ils se sont investis et de rester motivés ;

→ Au grand public : d'être informé, sensibilisé et de comprendre les enjeux derrière la mise en place de tels dispositifs ce qui peut les inciter à ce mobiliser.

Pour communiquer : utiliser les sites internet, les blogs, les forums, la publication d'article à destination du grand public, etc.

## **ACCOMPAGNER LES HABITANTS VERS DES PRATIQUES DE JARDINAGE FAVORABLE A LA BIODIVERSITE**

---

### ***Simon Sandoval (CPIE Pays de Nantes)***

*Objectif* : reconnecter la biodiversité et les citoyens en zones urbaines.

Actuellement, il existe une réelle demande des citoyens pour un retour de la nature en ville. La longue liste d'attente pour cultiver son carré de jardin potager en est une bonne illustration. Par ailleurs, ces jardins potagers représentent des lieux privilégiés pour sensibiliser le grand public aux enjeux de la biodiversité.

Le CPIE Pays de Nantes a mis en place un projet pour créer 100 « *jardins aux naturels favorables à la biodiversité* », en 2008. Cette démarche a été faite en concertation et avait pour objectif l'implication et la mobilisation du grand public. En parallèle, le CPIE souhaitait sensibiliser et accompagner les jardins privés vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Une première étape avec des conférences et des formations sur le terrain a été mise en œuvre afin de mobiliser les citoyens. Le problème avec ce format de communication est que le public touché est généralement celui déjà sensibilisé. En 2010, afin d'élargir la mobilisation, le CPIE a mis en place un nouveau programme, « *les petits jardins naturels* » qui concerne les jardins familiaux. Il a aussi travaillé avec des groupes scolaires (250 établissements concernés), des cités HLM, des foyers et des résidences sociales afin de créer des jardins potagers. Les citoyens intéressés s'engagent *via* une charte de bonnes pratiques co-construites avec des associations locales (LPO, Bretagne vivante, etc.).

Après la création de ces jardins potagers, le CPIE Pays de Nantes a continué ses actions de communication et de sensibilisation vis-à-vis du grand public afin de garder les citoyens mobilisés mais aussi pour attirer de nouveaux venus. Il propose ainsi un panel de dispositifs à destination d'un large public qui comprend des actions découvertes où le citoyen est spectateur et des initiatives de préservation de la biodiversité où il est un acteur à part entière. Parmi ces initiatives on peut citer : les sorties nocturnes pour observer les chiroptères de son quartier, les sorties faune (loutre) et pêche, la participation à des chantiers participatifs pour nettoyer les ruisseaux ou arracher les espèces végétales envahissantes, les conférences thématiques, les formations pratiques, etc. Ces actions sont entrecoupées de moments conviviaux tels que les « *jardins et apéro* » qui attirent un public différent.

Actuellement, 250 jardins ont été mis en place, des fiches conseils pour la mise en œuvre de pratiques respectueuses de l'environnement mais aussi une grille d'auto-évaluation de la biodiversité dans ces espaces ont été faites. Cette grille permet d'estimer la capacité d'accueil potentielle de la biodiversité du jardin. La maille créée par ces jardins peut aider à la mise en œuvre de la Trame verte et bleue *via* la création de corridors écologiques pour certaines espèces.

L'opération nationale de l'UNCPIE « *Bienvenue dans mon jardin au naturel* » a permis de diffuser plus largement sur cette démarche. Elle propose l'ouverture de jardins privés : le propriétaire ouvre son jardin au public une journée, le montre et explique ses pratiques (permet aussi de l'intergénérationnel et la valorisation de la personne).

L'entrée jardin s'avère être une bonne entrée pour fédérer, mobiliser et intéresser aux questions de biodiversité, surtout dans un environnement urbain. Cela a permis la création de lien avec les collectivités mais aussi de valoriser les jardiniers engagés dans ces démarches. Ce n'est pas l'association porteuse du projet qui est mise en valeur mais le jardinier.

## TEMPS D'ÉCHANGES

➤ ***Est-ce que le CPIE Pays de Nantes a mis en œuvre ces actions seules ou en partenariat avec d'autres structures ?***

Le CPIE Pays de Nantes représente dix salariés. Pour fonctionner et mettre en œuvre leurs actions, il travaille en collaboration avec les autres associations locales. Ils sont plus dans le faire faire que le faire soi-même.

➤ ***Est-ce que les espèces plantées sont locales ? Y a-t-il eut une prise en compte de la diversité génétique locale ?***

Ce n'est pas toujours simple de trouver et/ou de s'assurer de l'origine locale des espèces. Le CPIE Pays de Nantes essaie de favoriser les semences locales en travaillant avec les vergers conservatoires et les pépinières locales. En parallèle, une charte « *jardiner au naturel ça coule de source* » avec les jardineries professionnelles a été mise en place et concerne principalement l'utilisation de méthodes alternatives aux produits phytosanitaires.

➤ ***Est-ce que le travail en partenariat avec les bailleurs sociaux fonctionne ?***

Oui. Le CPIE travaille même mieux en collaboration avec les acteurs privés que publics que ce soit pour trouver du financement à ses actions ou pour la création de jardins potagers aux pieds des immeubles. Les bailleurs sociaux sont des interlocuteurs proactifs, à l'écoute et généralement intéressés par la proposition. Ils ont envie de se différencier des autres. La reconnaissance et l'innovation induites par la démarche sont deux points qui les intéressent particulièrement.

➤ ***Y a-t-il une prise en compte de ces jardins pour l'identification de la Trame verte et bleue ?***

Lors de la révision du PLU, le CPIE a participé au COPIL et a diffusé les données récoltées dans les jardins. Actuellement, il est difficile d'estimer la réelle prise en compte de cette démarche pour l'identification de la Trame verte et bleue dans le PLU. Ce type de projet pourra accompagner la mise en œuvre de cette politique publique par la suite si les moyens humains et financiers de l'association le permettent.

➤ ***Comment mobiliser le grand public dans de telles démarches ?***

La mobilisation se construit étape par étape :

- La mise en place de moments conviviaux permet à la fois de mobiliser plus largement le grand public mais aussi de créer du lien social entre les individus.
- La valorisation de l'individu, de son implication et des actions qu'il met en place. L'objectif est de lui donner confiance, envie de participer et de se mettre en avant.
- L'implication et la responsabilisation de l'individu *via*, par exemple, une enveloppe financière à sa charge. L'objectif ici, est que le citoyen devienne partie prenante du projet, des décisions et de son évolution.
- Entretien de bonnes relations et mobiliser l'ensemble des acteurs ayant un rôle (services techniques de la ville, élus, bailleurs sociaux, etc.)

➤ ***Quels impacts sociaux de cette démarche ?***

Accueil d'un stagiaire, en lien avec Nathalie Blanc sur ANR Ville durable. Le CPIE a pour volonté de recruter un thésard sur la représentation sociale de la nature en ville.

## **S'APPUYER SUR LES DEMARCHES D'ECO-VOLONTARIAT POUR MENER DES ACTIONS DE RESTAURATION DES CONTINUITES ECOLOGIQUES**

---

### ***François Griffault (Les Blongios)***

L'association Les Blongios met en place des chantiers participatifs où 50% des participants viennent pour la convivialité du moment et 50% pour leur intérêt pour la biodiversité. Ces chantiers sont généralement effectués sur un week-end complet. Un moment spécifique pour visiter le territoire et comprendre les enjeux et les

objectifs du chantier est aussi mis en œuvre. Respect, Convivialité et Confiance sont les mots clés pour impliquer et mobiliser les citoyens. Les moments de repas ou bien celui du soir sont privilégiés pour l'échange, la sensibilisation et la convivialité. Le gestionnaire du projet et Les Blongios encadrent la partie technique du chantier tandis que les bénévoles gèrent la partie repas et soirée.

Les chantiers participatifs se font sur des sites soumis à des plans de gestion ce qui permet de s'assurer de l'intérêt et de l'inscription de l'action dans une démarche globale mais aussi de sa pérennité dans le temps.

Les Blongios décline aussi les chantiers nature pour des groupes scolaires, des personnes en réinsertion et des salariés d'entreprises.

*Constat actuel* : ce n'est pas forcément les gens des territoires qui s'investissent dans les chantiers nature. Afin de pérenniser les actions dans le temps, il est nécessaire d'impliquer les citoyens du territoire.

*Les Projets ProPaTer* sont une version locale des chantiers nature où les actions se font sur des sites de « nature ordinaire ». Ils permettent d'impliquer dès l'amont les acteurs pour qu'ils s'approprient l'initiative. Soit la collectivité souhaite préserver un site dans une démarche Trame verte et bleue, soit elle souhaite que les habitants se réapproprient des espaces abandonnés.

*Question* : comment combiner les usages et la biodiversité tout en mettant en place un projet qui mobilise le grand public, l'accompagne et le rend autonome sur le long terme ?

L'association met en place, pendant 2 à 3 ans, un accompagnement sur le projet. La démarche peut généralement être découpée en cinq phases : étude > concertation > démarrage > déroulement > clôture.

Pour s'assurer de la réussite du projet et de la mobilisation du plus grand nombre sur le long terme :

- Ecouter et respecter les attentes des habitants ;
- Impliquer les élus.

*Exemple du projet de Los en Gohelle* : mise en place future d'un éco-quartier sur le terrain actuel d'une friche, entre deux cités minières avec des problématiques sociales fortes. Afin d'impliquer le plus grand nombre, la démarche est multi partenariale. Elle comprend l'association Les Saprophytes (urbanisme et aménagement) qui travaille sur les usages futurs du site et une compagnie théâtrale pour l'approche culturelle. La présence d'un animateur de quartier de la collectivité pour impliquer les citoyens et leur expliquer le projet représente un véritable levier à l'initiative. Celui-ci a été présent et à l'écoute des préoccupations des habitants en permanence. La première phase du projet s'est avérée concluante et des financements ont été obtenus jusqu'en 2017.

## TEMPS D'ÉCHANGES

### ➤ *Comment gérer la question de l'assurance du public qui participe ?*

Les Blongios n'utilise que des outils non thermiques pour ses chantiers ce qui ne nécessitent que l'assurance de l'association qui couvre aussi les vols. L'assurance responsabilité civile des participants peut aussi être suffisante.



➤ **Comment autonomiser les acteurs du projet sur le long terme et s'assurer de sa réussite dans la durée ?**

L'implication des élus et des collectivités sur le long terme et une des clés de réussite car ce sont eux qui vont assurer financièrement et humainement la suite du projet. Mettre en place un animateur pour prendre le relais de l'association peut aussi aider. L'idéal apparaît lorsqu'un collectif de citoyen prend la main.

## **ASSOCIER LES HABITANTS A LA DEFINITION ET A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET TVB LORS DE L'ELABORATION OU LA REVISION D'UN PLU/PLUI**

---

*Michel Garcia (élu) et Antoine Segalen (PNR des Pyrénées catalanes)*

L'objectif du dispositif d'Atelier Local d'Urbanisme et de Paysage (ALUP) mis en place par le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes est d'associer et de donner la parole aux habitants dans la démarche d'élaboration ou de révision des PLU. Ces ateliers citoyens permettent, dans un premier temps, une sensibilisation aux enjeux environnementaux présents sur le territoire. Dans un deuxième temps, ils permettent de mieux comprendre comment les citoyens perçoivent leur ville, son développement et son urbanisation. Par ailleurs, l'ALUP permet d'expliquer aux habitants ce qu'est la Trame verte et bleue mais aussi de l'identifier en concertation avec eux. Enfin, *in fine*, l'atelier permet de resituer les documents d'urbanisme dans leur contexte environnemental pour qu'ils soient plus cohérents avec cet enjeu.

*L'ALUP en quelques points* : dispositif participatif dès l'amont qui fait émerger de la donnée faune/flore *via* les habitants. Il établit des documents d'urbanisme concertés, partagés par le plus grand nombre et cohérents avec la charte du PNR. Il permet de s'extirper de l'approche centrée sur la planification des documents d'urbanisme. Il sensibilise aux enjeux environnementaux les élus et le grand public et ouvre un espace de dialogue commun. L'ALUP est mis en place pendant une durée d'un an.

*Avec les habitants*, l'ALUP comprend une phase de terrain (avec des documents pédagogiques comme support et l'extérieur comme réalité) et une phase en salle pour dessiner les lieux où, pour eux, se trouvent les enjeux environnementaux. Le rendu de ces deux phases est une carte de synthèse avec l'ensemble des enjeux identifiés (mobilité, environnement, etc.).

*Le rôle du Parc dans la démarche* : Il propose une méthodologie, anime et crée une dynamique. Il essaie de mettre en œuvre une initiative multi partenariale en associant les partenaires et la commune afin d'établir un diagnostic partagé du paysage, des éléments démographiques et du développement économique de la commune.

*Exemple de l'ALUP à Catllar* : ont travaillé sur les notions de perception paysagères, sur la démographie et le développement économique, mais aussi sur les enjeux agricoles et environnementaux avec les habitants. Les retours sur l'atelier sont

plutôt intéressants. Cependant, le bureau d'études en charge du document d'urbanisme n'a pas vraiment pris en compte les résultats issus de l'ALUP. Il est nécessaire de rédiger un cahier des charges spécifique avant l'appel à projet pour s'assurer d'une bonne prise en compte des rendus de l'ALUP. Le Parc souhaite aussi participer au choix du bureau d'études qui s'occupera des documents d'urbanisme.

## TEMPS D'ÉCHANGES

- ***Est-ce que les questions et les intérêts individuels ne prennent pas le dessus sur les intérêts collectifs au moment du dessin de la carte de synthèse avec l'ensemble des enjeux identifiés ?***

Pendant l'ALUP il n'y a pas eu de problème de ce côté. Ce sont surtout les intérêts généraux et collectifs qui ont pris le dessus. Les documents pédagogiques et la sortie de terrain y ont probablement contribué.

- ***Quelles sont les principales critiques reçues ? Sont-elles individuelles, corporatistes, spécialistes ?***

Les critiques ont eu lieu surtout en amont, par rapport à la place du PNR dans la démarche. Les élus étaient un peu réticents au rôle du Parc mais les choses se sont structurées petit à petit.

- ***Quelle a été la mobilisation des habitants ?***

L'ALUP a réuni entre 40 et 50 habitants.

Des supports de communication, des articles et des mots en mairie ont été mis en place pour communiquer en amont de l'atelier. Les réunions, les ateliers et les sorties de terrain ont plutôt lieu le soir et le week-end pour impliquer un plus large public. Le Parc a utilisé l'ensemble de son réseau pour diffuser l'information. Une fois la mobilisation d'un premier groupe, le reste des réunions, des sorties et des ateliers restait ouvert à toutes nouvelles personnes. Ne jamais fermer les portes !

## TABLE RONDE : QUELLES SONT LES CLES DE REUSSITE POUR MOBILISER ET IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LES DEMARCHES TVB SUR UN TERRITOIRE ?

---

***Robin Utzman (ville de Fontaine)***

***Hélène Allée (Entrelaines)***

***Jean-Luc Campagne (Geysers-DialTer)***

- ***Ville de Fontaine : construction d'une Trame verte urbaine concertée***

La ville a posé la question aux habitants : comment intégrer la Trame verte et bleue dans la ville de Fontaine ? Elle a mis en place des ateliers de concertation pour y répondre soit :

→ Plusieurs réunions en salle qui ont permis d'identifier les inquiétudes des habitants (prolifération des moustiques principalement) et la création d'un

conseil citoyen où ils ont été invités à donner un avis transmis au conseil municipal.

→ Des sorties de terrain avec les habitants qui ont permis de recentrer le débat vers la biodiversité.

→ « *La quinzaine de la nature en ville* » a aussi été organisée pour échanger et débattre sur le sujet et pour toucher un plus large public.

L'objectif de ces ateliers était de rendre plus visible la Trame verte et bleue sur le territoire mais aussi de co-construire un projet avec les habitants. Cette démarche a été faite en prolongement de ce qui avait été fait pour l'Agenda 21 de la ville. Un schéma qui prend en compte les espaces naturels, le quartier urbain et l'eau ainsi qu'une liste de propositions (principalement de travaux), pour la prise en compte de la Trame verte et bleue dans la ville, ont été faites. Parmi les travaux à mettre en œuvre, une réouverture de l'ensemble des cours d'eau canalisés est proposée et acceptée par tous (ville et habitants) et devrait bientôt être mise en œuvre.

Les élus semblent s'être appropriés la thématique et les enjeux liés à la Trame verte et bleue (repris dans le cadre de leur campagne électorale).

➤ ***Association Entrelianes : prise en compte de la Trame verte et bleue locale par une méthode participative de dessin***

L'association a mis en place un dispositif de « *Portraits Nature* » utilisé comme méthode d'observation collective (par quartier). Cet outil permet, par une méthode de dessin, d'identifier la Trame verte et bleue. Il est pédagogique et accessible à tous, ce qui facilite l'implication citoyenne. La dimension collective et les savoirs de chacun, notamment les connaissances intuitives, contribuent à créer un diagnostic fiable et valable. Pour mettre en place cet outil participatif simple à l'échelle du quartier, le travail se fait en plusieurs étapes :

→ Une observation du quartier vue du ciel, généralement riche en échanges et qui permet de présenter la Trame verte et bleue et les différents types de milieux écologiques présents (forêt, zone humide, etc.) sur la carte.

→ Les habitants vont ensuite sur le terrain pour observer ce qui a été identifié sur les cartes vues du ciel. L'objectif est de confronter les deux visions pour déterminer si la définition donnée pour les différents types de milieux correspond à la réalité du terrain. Une identification des potentiels corridors écologiques est aussi faite par les habitants.

Pour identifier et construire la Trame verte et bleue sur un territoire, les rapports de force entre les différents partis, c'est-à-dire, les désaccords et les débats, pour co-construire le projet Trame verte et bleue aident généralement à avancer.

➤ ***Association Geysler-DialTer : comment avoir une approche collective de la gestion des ressources ?***

La Trame verte et bleue se caractérise par « un paysage » avec plusieurs représentations et différents usages où la notion de bien commun est présente. Comment identifier la Trame verte et bleue tout en prenant en compte l'ensemble des usages et des interprétations et en impliquant les citoyens dans la démarche ?

→ Avoir une démarche ascendante, qui implique le citoyen dès l'amont. Cette approche permet généralement de faciliter la mise en œuvre de la Trame verte

et bleue car si le public a participé à son élaboration, il se retrouvera plus facilement dans son identification et donc dans sa mise en œuvre.

→ Avoir une entrée paysage qui facilite la compréhension de la Trame verte et bleue. Cette approche peut aussi aider le citoyen à se réapproprier son territoire et à s'impliquer dans les projets d'aménagement futurs.

→ Avoir une entrée la plus concrète possible pour la construction d'une vision commune : utiliser les exemples de ce qui est déjà fait sur le territoire en valorisant, si possible, les actions entreprises par les habitants et en allant sur le terrain.

*Les clés de réussite :*

→ L'enjeu est de réussir à mobiliser les élus mais aussi les habitants.

→ Y aller étape par étape pour que les habitants mais aussi les élus aient le temps de comprendre ce qu'est la Trame verte et bleue.

→ Travailler en priorité avec les citoyens qui ne sont pas sensibilisés au sujet (utiliser les marchés par exemple). Aller vers eux !

→ Donner des exemples concrets, aller sur le terrain pour observer aide à la compréhension et permet la naissance d'une vision commune entre les acteurs.

→ Identifier en amont les sujets qui touchent particulièrement les habitants localement (histoire du territoire, ses évolutions, ses changements, etc.).

## TEMPS D'ÉCHANGES

➤ ***D'une manière générale, comment les travaux effectués par les citoyens sont réellement pris en compte (principalement par les élus) ? Dans la ville de Fontaine ?***

Généralement, la prise en compte des travaux effectués par les citoyens va dépendre du territoire et de l'implication/intérêt des élus sur le sujet.

La traduction réglementaire, dans le PLU par exemple, du travail des habitants est souvent une étape clef qui peut nécessiter un accompagnement des communes pour s'assurer que la contribution citoyenne est correctement traduite.

→ Être clair dès le départ sur le processus de dialogue et de démocratie participative mis en place avec les citoyens (consultation, concertation, co-construction, etc.) pour établir une relation de confiance.

Pour la ville de Fontaine : la carte finale de la Trame verte et bleue résulte des propositions des habitants. Certaines remarques et propositions qui ont été faites ont aussi été prises en compte dans le PLU.

Entre 2010 et 2011, une remise à plat de la démocratie participative à Fontaine pour instaurer une relation de confiance en ce qui concerne les processus de participation et d'implication des citoyens a été faite.

➤ ***Comment s'assurer que les bureaux d'études engagés pour l'élaboration ou la révision des documents d'urbanisme prendront bien en compte le travail effectué par les citoyens ?***

- Etablir un cahier des charges détaillé et précis (travail participatif, prise en compte de la Trame verte et bleue).
- Choisir en amont le bureau d'études avec la commune pour s'assurer que son profil correspond bien à ce qui est recherché
- Bien qualifier en amont le rôle et la place de chacun pour faciliter la mise en œuvre.
- Le maître d'ouvrage travaille en collaboration avec le bureau d'études et peut être un levier pour s'assurer qu'il implique les citoyens et prennent en compte correctement les enjeux TVB.

➤ ***Comment gérer la politique de la Trame verte et bleue, au départ très descendante, et les actions mises en œuvre souvent plus ascendantes ? Ne vont-elles pas finir par se confronter ?***

Généralement, l'ouverture d'un espace de discussion pour confronter les deux visions peut débloquer la situation et permettre de trouver un accord dans le cas d'un conflit. Le dialogue est important pour avancer ! Il peut aussi représenter un véritable levier lorsque deux partis en désaccord se rencontrent : du débat peut naître quelque chose de nouveau et de partagé.

➤ ***Pourquoi les citoyens issus des milieux urbains apparaissent plus impliquer que ceux issus des milieux ruraux ?***

- Enjeu important sur le renouvellement urbain ce qui amène plus d'opportunités pour créer/restaurer de nouveaux corridors écologiques. En milieu rural, le renouvellement se fait plus doucement. Les possibilités d'inclure la Trame verte et bleue sont plus limitées.
- Effet d'échelle : en ville les citoyens sont plus concentrés donc plus facile à mobiliser alors qu'en milieu rural, la population est étalée et plus difficile à mobiliser.
- La prise de conscience des enjeux environnementaux est plus lente en milieu rural car les effets sont moins visibles.
- Une différence de cadre de vie entre rural et urbain : moins de nature en ville amène un besoin plus important de nature. En campagne, la nature est encore présente donc ne ressentent pas le manque des citadins vis-à-vis de ce problème.

➤ ***Les réseaux sociaux sont-ils un bon levier pour mobiliser les citoyens ?***

Les réseaux sociaux ne touche pas autant de gens que ce qui pourrait être attendu et la mise en place de ces outils reste coûteux humainement et financièrement.

Sur la ville de Fontaine, un forum pour demander l'avis aux citoyens avait été mis en place au début du projet. Après quelques temps, les outils numériques ont laissé la place aux dispositifs pratiques qui s'avèrent plus efficaces.

Plutôt que de miser sur les réseaux sociaux, les questionnaires en ligne pour demander l'avis des citoyens permettent d'accéder aux personnes qui ne peuvent pas dégager du temps pour les réunions, les sorties, etc.